

CGV

Conditions Générales de Vente et d'utilisation des Chèques Cadeaux à imprimer

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "Conditions") sont conclues entre la société L'INSTANT PATIO et dont le SIRET est le suivant : 404 407 959 00034, ci-après dénommée "Le Vendeur" et les internautes désirant effectuer imprimer, offrir les chèques cadeaux présentés sur le site internet www.linstantpatio.com, ci-après dénommée le "Client".

La personne qui utilise les chèques cadeaux est dénommée « Le Bénéficiaire »

Le Vendeur et le Client, ensemble sont dénommés après les "Parties".

Les présentes Conditions régissent exclusivement l'utilisation (impression, règlement et utilisation) des chèques cadeaux à imprimer présentés sur le site internet www.linstantpatio.com Les Parties conviennent que leurs relations sont exclusivement régies par les présentes Conditions.

Préalablement à toute impression, le Client reconnaît avoir pris connaissance et déclare les accepter dès lors qu'il clique sur la case relative à ses Conditions générales de vente et à l'impression des chèques cadeaux.

Toute impression vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 1 : Validité des chèques cadeaux

La validité du chèque cadeau en boutique n'est définitivement confirmée et n'engage L'INSTANT PATIO qu'à réception par le Client et le Bénéficiaire d'un e-mail de confirmation que lui adresse L'INSTANT PATIO après réception du chèque et de l'encaissement du règlement.

Le chèque cadeau n'est valable que dans les points de vente de L'INSTANT PATIO dont les coordonnées sont précisées sur la page contact du site internet www.linstantpatio.com

Article 2 : Règlement du chèque cadeau

La seule monnaie acceptée par L'INSTANT PATIO est l'euro.

Le règlement du chèque cadeau s'effectue par chèque en renvoyant l'exemple destiné à L'INSTANT PATIO (à l'adresse 89 Rue de Lorraine 88190 GOLBEY) accompagné du chèque de règlement correspondant au montant indiqué par le Client sur les deux exemples du chèque cadeau.

Article 3 : Valeur du chèque Cadeau

Le client détermine lui-même la valeur du chèque cadeau. Il est de sa responsabilité, d'indiquer le même montant sur les deux exemplaires du chèque cadeau (celui qui est offert et celui qui doit être renvoyé) ainsi que sur le chèque de règlement.

Tous les montants exprimés doivent l'être en euros, sans cela, le chèque cadeau et son règlement ne peuvent être considérés comme valables.

Article 4 : Activation et Expiration du chèque cadeau

L'activation du chèque cadeau est validée par L'INSTANT PATIO après réception et encaissement du chèque de règlement. L'activation est confirmée par mail envoyés aux adresses du client et du bénéficiaire indiqué sur le coupon que le Client doit renvoyer à L'institut L'INSTANT PATIO

Le Chèque cadeau est valable 1 an à partir de la date indiquée dans le mail de confirmation.

Les bons cadeaux sont nominatifs et valables 12 mois à compter de la date d'achat.

En cas de dépassement de la date de validité, la prolongation sera facturée 10 euros par mois supplémentaire et pour une durée maximum de 6 mois supplémentaires. (À partir du 1er jour du mois dépassé).

Les bons cadeaux ne donnent lieu à aucun remboursement, mais peuvent être échangés par une prestation de "valeur à l'achat" équivalente. Ils ne seront pas remplacés en cas de perte ou de vol.

La prise de rendez-vous avec un bon cadeau ne peut se faire durant la période des fêtes de fin d'année (du 15 au 31 décembre) ainsi que le 14 février. Aucune réduction n'est applicable sur l'achat de bons cadeaux

Article 5 : Validité des informations fournies

Il incombe au client de vérifier la validité et la lisibilité des informations fournies (emails, numéros de téléphones, etc.). Sans cela, L'INSTANT PATIO ne peut confirmer l'activation du chèque cadeau.

Article 6 : Délai de rétractation

Conformément au code de la consommation, le Client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la réception de la confirmation de commande par mail. Cependant si le Chèque Cadeau venait à être utilisé, même partiellement, dans cet intervalle de temps ce délai de rétractation serait considéré comme caduque.

L'INSTANT PATIO s'engage à lui rembourser le chèque cadeau dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de sa demande. Le client doit retourner la commande accompagnée de la facture et d'un RIB (relevé d'identité bancaire) par courrier recommandé avec AR à : 89 Rue de Lorraine 88190 GOLBEY

Seule la valeur faciale du chèque cadeau" est remboursée, les frais éventuels d'envoi et de retour sont à la charge du Client.

Article 7 : Utilisation du chèque cadeau par le Bénéficiaire

Les chèques s'utilisent en une seule fois et ne sont pas sécables (ne peuvent être utilisés en plusieurs fois) et ne peuvent être ni échangés.

Les chèques ont une validité de 12 mois à partir de leur date d'achat, passé ce délai ils ne pourront ni être remboursés ni échangés et ils ne seront plus acceptés chez L'INSTANT PATIO.

Le Bénéficiaire ne peut utiliser le chèque cadeau que pour le paiement de biens ou de services acquis auprès de L'INSTANT PATIO muni de son chèque cadeau.

Lors de la présentation du chèque cadeau, L'INSTANT PATIO s'autorise à vérifier la bonne validité du coupon et ce par tous les moyens dont il dispose :

Numérotation de chèque cadeau doit correspondre avec celle du coupon reçu par le Vendeur

L'identité de la personne doit correspondre à celle indiquée sur le coupon renvoyé

Mail de validation du chèque cadeau envoyé par L'INSTANT PATIO

Les chèques cadeaux de L'INSTANT PATIO ne peuvent être ni échangés, ni revendus, ni remboursés même partiellement, ni portés au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte. Ils ne peuvent être remplacés en cas de perte, de vol ou de fin de validité. Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une demande d'opposition.

Toute commande vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.